

Journée de l' **AFDIT**

**LES NOUVEAUX MODES DE
RESPONSABILISATION DES
PLATEFORMES EN LIGNE**

**THE NEW MODES OF ONLINE
PLATFORM RESPONSIBILITY**

**VENDREDI 9
NOVEMBRE 2018**

9h - 17h30

CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

180 BOULEVARD HAUSSMANN

PARIS 8ÈME

**AFDIT - ASSOCIATION FRANCAISE DU DROIT DE
L'INFORMATIQUE ET DE LA TELECOMMUNICATION**

L'AFDIT est au service de la communauté du droit des technologies en France depuis 1985. Avocats, juristes d'entreprise, universitaires, magistrats, ingénieurs, l'AFDIT est un forum unique pour l'échange d'idées et l'examen en profondeur du droit des technologies de l'information et de la télécommunication.



est heureuse de vous faire part de la tenue
de son prochain colloque le Vendredi 9
novembre 2018,

organisé avec l'Université de
Southampton

UNIVERSITY OF
Southampton

**« LES NOUVEAUX MODES DE
RESPONSABILISATION DES
PLATEFORMES EN LIGNE**

***THE NEW MODES OF ONLINE
PLATFORM RESPONSIBILITY* »**

Amphithéâtre du Conseil national des Barreaux

180 Boulevard Haussmann - 75008 Paris

**7 heures validées au titre de la formation
continue des avocats.**

Présentation

La conférence du 9 Novembre vient faire le point sur les tentatives récentes de « durcissement » de l'arsenal législatif visant les plateformes en ligne, afin de s'interroger sur le bien-fondé et l'effectivité de ces « nouveaux » modes de responsabilisation. Les plateformes en ligne sont en effet désormais dans la mire des législateurs tant nationaux qu'Européens. L'AFDIT et l'Université de Southampton réunissent donc juges, praticiens, universitaires, informaticiens, représentants de la Commission Européenne ainsi que des représentants de plateformes en vue de débattre de ces nouvelles tendances.

The 9 November conference discusses the recent attempts to strengthen the legislative framework targeting online platforms, in order to question the validity and the effectiveness of these new modes of platform responsibility. Online platforms are now on the radar of national and European legislatures. AFDIT and the University of Southampton therefore bring together judges, practitioners, academics, computer scientists, representatives of the European Commission as well as platforms with a view to debate on these new trends.

Cette journée est organisée par :

PROF. SOPHIE STALLA-BOURDILLON
*Professor. Director of the Institute for Law and the Web (ILAWS) and iCLIC
University of Southampton*

UNIVERSITY OF
Southampton

JULIETTE SÉNÉCHAL
*Maître de conférence HDR à l'Université de Lille 2
Directrice du Pôle : contrats, consommation
et Commerce Electronique de TRANS EUROPE
EXPERTS*



ANDRÉ MEILLASSOUX
*Avocat
Président de l'AFDIT*



Avec le soutien de :



Commission Economie
numérique et Internet



*The more you share,
the more you grow*

9h00 Ouverture de la journée

Prof. Sophie STALLA-BOURDILLON

Professor. Director of the Institute for Law and the Web (ILAWS) and iCLIC, University of Southampton

André MEILLASSOUX

ATM Avocats, Président de l'AFDIT

Mme le Bâtonnier Christiane FÉRAL-SCHUHL

Associée FERLAL-SCHUHL SAINTE MARIE Avocats, Présidente du Conseil National des Barreaux

Partie I

Droits fondamentaux et responsabilisation des plateformes

Fundamental rights and platform responsibility

9h20 *Intermediary Liability and the European Convention on Human Rights – Life After Delfi*

Robert SPANO

Président de la 2e Chambre à la Cour Européenne des Droits de l'Homme, Ancien Ombudsman d'Islande et Doyen de la Faculté de Droit de l'Université d'Islande

9h50 *The German Network Enforcement Act*

Prof. Dr. Gerald SPINDLHER

*Membre de l'Académie des Sciences de Göttingen
Göttingen Universität*

10h10 La position française sur la lutte contre les fausses nouvelles

Nathalie MALLET POUJOL

*Directrice de Recherche au CNRS. Maître de Conférence
et Directrice de l'ERCIM, Université Montpellier 1*

10h30 *The EU position on tackling illegal content online*

Irene ROCHE LAGUNA

*European Commission - DG Connect, Unit - E-commerce
and Platforms, Team leader on Intermediary Liability*

10h50 Pause / Break

Partie II Propriété intellectuelle et responsabilisation des plateformes

Intellectual Property and platform responsibility

11h00 *The new EU copyright directive : towards a greater responsabilization of online platforms?*

Eleonora ROSATI

*Professeure Associée University of Southampton, Avvocato
(Florence). Chargée de cours à l'HEDEC*

11h20 La stratégie 'follow the money' : quelles conséquences pour les hébergeurs ?

Ronan HARDOUIN

*Avocat Cabinet Ulys, Docteur en droit, Chargé de cours
Paris I – Sorbonne ; Paris Saclay ; Science Po Paris*

Partie III Concurrence, consommation et responsabilisation des plateformes

Traders, consumers and platform responsibility

11h40 *Competition law and online platforms*

Hedvig Schmidt

Professeure Associée, University of Southampton

12h00 *Behavioural study on the transparency of online platforms produced for the European Commission*

Francisco LUPIÁÑEZ-VILLANUEVA

*Professor at Open University of Catalunya, Open Evidence
Co-Founder*

12h20 Droits des contrats et responsabilisation des plateformes : quels enseignements peut- on tirer du droit français de la consommation ?

Sabine BERNHEIM-DESVAUX

Maître de conférences HDR. Université d'Angers

12h40 Discussion

13h Pause / Break

Partie IV Protection des données et responsabilisation des plateformes - *Data protection and platform responsibility*

14h15 Réguler Internet par la décentralisation

Arthur MESSAUD

*Juriste à La Quadrature du net, Association de défense des
droits sur internet*

14h35 Plateforme en ligne et transparence by
design

Claude CASTELLUCCIA

Directeur de recherche à l'INRIA, Chef du Projet Privatics

14h55 La directive commerce électronique et
le RGPD

Prof. Sophie STALLA-BOURDILLON

*Professor. Director of the Institute for Law and the Web
(ILAWS) and iCLIC, University of Southampton*

15h15 Pause / Break

Partie V
Quelles plateformes ?

Which platforms ?

15h35 *Platform Responsibilities and
Functional Differentiation of Society*

Uta KOHL

*Professeure, University of Southampton, Trustee on the
Board of the Internet Watch Foundation*

15h55 *Une plateforme d'échange de données*

Fabrice TOCCO

*Co-fondateur de DAWEX, société d'échange et de
monétisation de la data*

16h15 *Le moteur de recherche à l'européenne*

Guillaume CHAMPEAU

*Directeur Ethique et Affaires Juridiques du moteur de
recherche Qwant, Fondateur de webmagazine Numerama.
com*

16h35 *Conclusions*

Juliette SÉNÉCHAL

*Maître de conférences à l'Université de Lille 2, Directrice du
Pôle : contrats, consommation et Commerce Electronique
de TRANS EUROPE EXPERTS*

17h *Clôture*

Prof. Sophie STALLA-BOURDILLON

*Professor. Director of the Institute for Law and the Web
(ILAWS) and iCLIC, University of Southampton*

André MEILLASSOUX

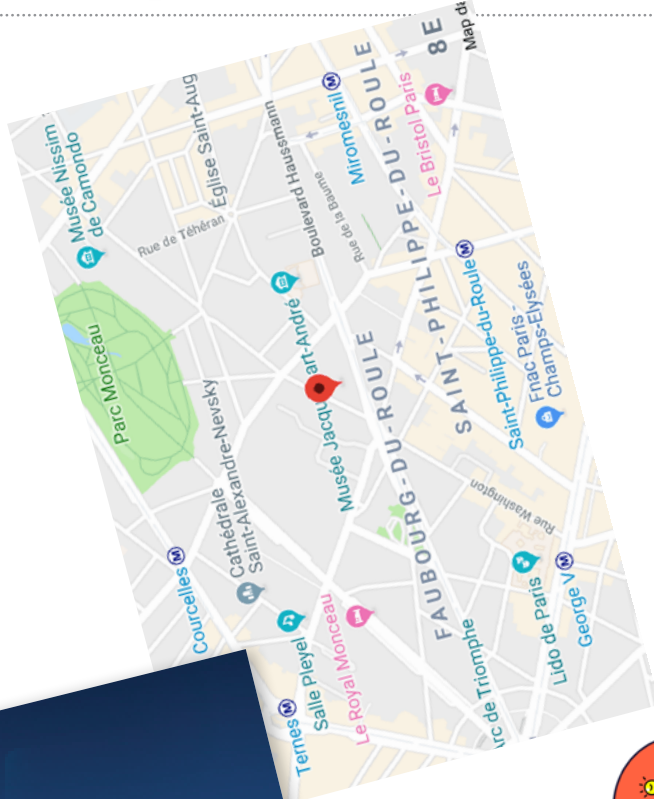
ATM Avocats, Président de l'AFDIT

Inscription obligatoire avant le 5 novembre 2018

Les inscriptions réalisées sur le site internet
ne seront confirmées qu'à réception du paiement



Informations pratiques



Amphithéâtre du Conseil National des Barreaux
180 Boulevard Haussmann - 75008 Paris

Accès RATP :

Ligne 9 - Arrêt Saint Philippe du Roule ou Miromesnil
Ligne 2 - Arrêt Termes ou Courcelles

Participation aux travaux : 120 euros. 50 euros pour les membres de l'AFDIT à jour de leur cotisation et gratuit pour les enseignants et magistrats membres de l'AFDIT à jour de leur cotisation. Gratuité pour les étudiants dans la limite des places disponibles.

Bulletin d'inscription

AFDIT

Colloque AFDIT - 9 novembre 2018

De préférence, les inscriptions sont prises en ligne (<https://tinyurl.com/yd2rgy9n>) ou à défaut avec le bulletin ci-après

Participera au colloque

Nom.....
Prénom.....
Fonction (Avocats préciser le numéro CNBF).....
Société.....
Adresse.....
Ville.....
Tel.....
Email.....@.....

Devenez membre de l'AFDIT !

100 € : tarif personnes morales (pour un représentant)

75 € : tarif personnes physiques

35 € : tarif étudiants, enseignants, magistrats

Bulletin d'adhésion sur www.afdit.fr/

A retourner

par e-mail :

contact.afdit@amavocats.com

par courrier :

9 Villa Berthier - 75017 PARIS

*avec le chèque de participation à l'ordre de l'AFDIT



Commission Economie
numérique et Internet

